

Cent trente-quatrième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 24ème jour d'août 2009 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Manon Côté

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Madame Lynda Champagne, directrice adjointe au Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

**Absences :** Madame la commissaire : Lise Soutière.  
Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Stéphane Surprenant.

Madame la commissaire parent : Marie-Claude Lavoie.

#### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

#### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 09.08.24  
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

08.7 Modification du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2009-2010 (document séance tenante RH 09.08.24-08.7).

#### ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 15 juin 2009 (document SG 09.08.24-04.1).

- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 29 juin 2009 (document SG 09.08.24-04.2).
  - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondance.
  - 04.3.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Invitation aux commissions scolaires à répondre positivement aux demandes d'accès à leur réseau de télécommunication formulées par les promoteurs locaux, dans le cadre du programme *Communautés rurales branchées*.
  - 04.3.2 De madame Janine Lam, attachée politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-004 (en appui à la Commission scolaire des Monts-et-Marées eu égard au financement des services de garde).
  - 04.3.3 De madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
  - 04.3.4 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-021 (Programme alternance étude travail au 2<sup>ième</sup> cycle du secondaire).
  - 04.3.5 De madame Anne Marie Dussault Turcotte, attachée politique à la correspondance de monsieur Raymond Bachand, ministre des finances : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
  - 04.3.6 De monsieur Martin St-Gelais, adjoint et directeur du bureau de monsieur Pierre Curzi, député de Borduas : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-021 (Programme alternance étude travail au 2<sup>ième</sup> cycle du secondaire).
  - 04.3.7 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une subvention de 47 200 \$, dans le cadre du Programme de soutien à la recherche et au développement en adaptation scolaire 2009-2010, pour le projet de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean), Réussir, c'est fantasTIC.
  - 04.3.8 De monsieur René Lepage, directeur général à la Direction générale du financement et de l'équipement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-004 (en appui à la Commission scolaire des Monts-et-Marées eu égard au financement des services de garde).
  - 04.3.9 De madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-021 (Programme alternance étude travail au 2<sup>ième</sup> cycle du secondaire).
  - 04.3.10 De la Table d'éducation interordres de la Montérégie – Réussite Montérégie : Communiqué – Le taux de diplomation s'améliore en Montérégie.
  - 04.3.11 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : lettre adressée aux enseignantes et aux enseignants, en ce début d'année scolaire.
  - 04.3.12 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : lettre adressée aux parents, en ce début d'année scolaire.
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Nomination d'un substitut à la direction générale adjointe (document DG 09.08.24-04.5).
- 04.6 Autorisation de signatures des documents et des effets bancaires (document SG 09.08.24-04.6).
- 08.1 Démissions (document RH 09.08.24-08.1).
- 08.2 Retraites progressives (document RH 09.08.24-08.2).
- 08.3 Congés sans traitement (document RH 09.08.24-08.3).
- 08.4 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 09.08.24-08.4).
- 08.5 Engagements (document RH 09.08.24-08.5 et document séance tenante).
- 08.6 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité (document RH 09.08.24-08.6).
- 08.7 Modification du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2009-2010 (document séance tenante RH 09.08.24-08.7).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 17 juin 2009 pour un montant de 4 680 820,46 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2009-08-24 09.1).

- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour un montant de 2 220 185,33 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2009-08-24 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 juillet 2009 pour un montant de 7 057 168,01 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2009-08-24 09.3).
- 10.1.1 Jeux de balançoires et bascules – École Saint-Joseph (Lacolle) (document RM 09.08.24-10.1.1).
- 10.1.2 Aménagement des archives de la Commission scolaire des Hautes-Rivières – École Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 09.08.24-10.1.2).
- 10.1.3 Aménagement des salles de rencontre et d'informatique – École du Pélican (édifice Chabanel) (document RM 09.08.24-10.1.3).
- 10.1.4 Achats regroupés de matériel – Programme « Projet personnel d'orientation (PPO) » et remplacement du matériel périssable (document RM 09.08.24-10.1.4).
- 10.1.5 Balançoires à colonnes – École Hamel (document RM 09.08.24-10.1.5).
- 10.1.6 Aménagement d'une salle de toilette adaptée – Polyvalente Marcel-Landry (document RM 09.08.24-10.1.6).
- 10.1.7 Travaux de toiture de métal – Atelier de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RM 09.08.24-10.1.7).
- 10.1.7.1 Nouveau module de jeux – École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (document RM 09.08.24.-10.1.8).
- 10.1.7.2 Nouveau module de jeux (maternelle) – École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (document RM 09.08.24-10.1.9).
- 10.2 Transfert d'un contrat de transport (document RM 09.08.24-10.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une lettre de madame Marie Hébert et monsieur André Lanoue, parents d'élève, est déposée séance tenante à l'égard du transport scolaire offert aux élèves du Programme Sport-Études.

### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 JUIN 2009** (document SG 09.08.24-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 15 juin 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 09.08.24**  
**002**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 juin 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 29 JUIN 2009 (document SG 09.08.24-04.2)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 29 juin 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 09.08.24**  
**003**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 29 juin 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 15 juin 2009 et de la séance d'ajournement du 29 juin 2009.

**04.3 CORRESPONDANCE**

04.3.1 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Invitation aux commissions scolaires à répondre positivement aux demandes d'accès à leur réseau de télécommunication formulées par les promoteurs locaux, dans le cadre du programme Communautés rurales branchées.

04.3.2 De madame Janine Lam, attachée politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-004 (en appui à la Commission scolaire des Monts-et-Marées eu égard au financement des services de garde).

04.3.3 De madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

04.3.4 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-021 (Programme alternance étude travail au 2<sup>ième</sup> cycle du secondaire).

04.3.5 De madame Anne Marie Dussault Turcotte, attachée politique à la correspondance de monsieur Raymond Bachand, ministre des finances : accusé de réception de la résolution HR 09.05.11-025 (Réaction aux règles budgétaires 2009-2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

04.3.6 De monsieur Martin St-Gelais, adjoint et directeur du bureau de monsieur Pierre Curzi, député de Borduas : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-021 (Programme alternance étude travail au 2<sup>ième</sup> cycle du secondaire).

04.3.7 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une subvention de 47 200 \$, dans le cadre du Programme de soutien à la recherche et au développement en adaptation scolaire 2009-2010, pour le projet de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean), Réussir, c'est fantastique.

- 04.3.8 De monsieur René Lepage, directeur général à la Direction générale du financement et de l'équipement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-004 (en appui à la Commission scolaire des Monts-et-Marées eu égard au financement des services de garde).
- 04.3.9 De madame Marie Bouillé, députée d'Iberville : accusé de réception de la résolution HR 09.06.15-021 (Programme alternance étude travail au 2<sup>ième</sup> cycle du secondaire).
- 04.3.10 De la Table d'éducation interordres de la Montérégie – Réussite Montérégie : Communiqué – Le taux de diplomation s'améliore en Montérégie.
- 04.3.11 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : lettre adressée aux enseignantes et aux enseignants, en ce début d'année scolaire.
- 04.3.12 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : lettre adressée aux parents, en ce début d'année scolaire.

#### 04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 15 juin 2009.

#### 04.5 NOMINATION D'UN SUBSTITUT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (document DG 09.08.24-04.5)

CONSIDÉRANT que l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que « ...Le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. En cas d'absence ou d'empêchement de ce directeur général adjoint, la personne désignée à cette fin par la Commission scolaire exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général ».

HR 09.08.24  
004

Il est proposé par madame Madga Farès :

De nommer monsieur Mario Champagne, secrétaire général, à titre de substitut au directeur général adjoint, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier afin d'exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

#### 04.6 AUTORISATION DE SIGNATURES DES DOCUMENTS ET DES EFFETS BANCAIRES (document SG 09.08.24-04.6)

HR 09.08.24  
005

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que pour la période prescrite par la *Loi sur l'instruction publique*, en regard de la durée du mandat de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des commissaires, la présidente ou en son absence le vice-président avec la directrice générale ou en son absence le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tous contrats, ententes, chèques ou documents requis au bon fonctionnement de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Toutefois, nonobstant ce qui est prévu ci-dessus, autoriser la directrice du Service des ressources financières ou en son absence la directrice adjointe du Service des ressources

Remplacée par  
HR 19.08.27-008

financières ou en son absence la coordonnatrice au Service des ressources financières à signer tous documents relatifs aux opérations bancaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

De plus, en conformité avec l'article 173 de la *Loi sur l'instruction publique*, permettre au directeur général adjoint d'apposer sa signature au moyen d'une griffe ou remplacée par un fac-similé gravé, lithographié ou imprimé.

Cette résolution remplace celle adoptée le 12 novembre 2007, portant le numéro HR 07.11.12-018.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 09.08.24-08.1)**

**HR 09.08.24  
006**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « raisons personnelles », de monsieur Marc Dubeau, ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 3 juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 09.08.24  
007**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Andrée Granger, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 09.08.24  
008**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Emmanuel Joseph, enseignant à l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 09.08.24  
009**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Claudette Ménard-Bisaillon, secrétaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 11 juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 09.08.24  
010**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Josiane Paquette, enseignante à l'école des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
011

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jacinthe Paré-Bisson, enseignante à l'école Saint-Gérard, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
012

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Danielle Pavia, psychologue à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 2 mai 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Claudette Pinsonnault, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
014

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Judith St-Pierre, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

## **08.2 RETRAITES PROGRESSIVES (document RH 09.08.24-08.2)**

HR 09.08.24  
015

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Christiane Mercier, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 30 août 2009;
- pourcentage du traitement : 80%.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
016

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Alain Messier, concierge (moins de 9 275m<sup>2</sup>) à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 20 juin 2009;

- pourcentage du traitement : 90%.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.3 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 09.08.24-08.3)**

Considérant le motif « santé »,

**HR 09.08.24  
017**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 30 août 2009 au 23 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Monique Demers, éducatrice en service de garde à l'école Frère-André.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « autre emploi à la Commission scolaire »,

**HR 09.08.24  
018**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Christianne Fleury, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

**HR 09.08.24  
019**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 24 août 2009 au 20 août 2010 inclusivement, soit accordé à madame Josiane Nadeau, orthopédagogue au Service des ressources éducatives aux jeunes.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « autre emploi à la Commission scolaire »,

**HR 09.08.24  
020**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Linda Touchette, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
021

Considérant le motif « responsabilités parentales »,

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 28 août 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Caroline Tremblay, technicienne en éducation spécialisée à la Polyvalente Marcel-Landry.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
022

Considérant le motif « affaires personnelles »,

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Monique Deneault-Dugas, agente de bureau, classe 1, au Service des ressources éducatives aux jeunes.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
023

Considérant le motif « éducation des enfants »,

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Josée Denis, secrétaire d'école à l'école Saint-Gérard.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
024

Considérant le motif « éducation de l'enfant »,

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 7 septembre 2009 au 3 septembre 2010 inclusivement, soit accordé à madame Christine Gagné, secrétaire de gestion au Service des ressources humaines.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
025

Considérant le motif « affaires personnelles »,

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 14 septembre 2009 au 28 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Lucy Jodoin, secrétaire d'école à l'école De Richelieu, édifice Saint-Joseph.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
026

Considérant le motif « affaires personnelles »,

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 4 septembre 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Francine Martel-Menard, technicienne de travaux pratiques à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
027

Considérant le motif « affaires personnelles »,

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Carole Ruest, secrétaire d'école à l'école De Richelieu, édifice Curé-Martel.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
028

Considérant le motif « études »,

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à trente pour cent (30 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Brigitte Gagnon, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes. Cette résolution annule celle portant le numéro HR 09.06.29-014.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.4 CONGÉ SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 09.08.24-08.4)**

HR 09.08.24  
029

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Katia Girard, agente de réadaptation à l'école Saint-Lucien selon les modalités définies ci-après :

- plan de quatre ans débutant le 1<sup>er</sup> août 2009;
- pourcentage de traitement : 87,5 %;
- congé sabbatique : du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2013 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.5 ENGAGEMENTS (document RH 09.08.24-08.5 et document séance tenante)**

HR 09.08.24  
030

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Hélène Latour soit engagée pour un poste régulier à temps plein de 35 heures par semaine de

conseillère en orientation à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 17 août 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
031

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Kamal Rissane soit engagé pour un poste régulier à temps plein de 38.75 heures par semaine de spécialiste en mécanique d'ajustage à l'École professionnelle de métiers et ce, à compter du 10 août 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
032

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Jean-François Quesnel soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 04 – anglais, langue seconde, et soit affecté à l'école Capitaine-Luc-Fortin et ce, à compter du 25 août 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 09.08.24  
033

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier d'enseignant, à compter du 25 août 2009, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Monette, Martine	03 – Primaire	Alberte-Melançon
Poirier, Nathalie	03 – Primaire	Affectation-bassin
Rousseau, Caroline	03 – Primaire	du Petit Clocher
Greendale, Annie	03 – Primaire	du Petit Clocher
Brien, Isabelle	03 – Primaire	Affectation-bassin
Leduc, Kristina	03 – Primaire	Affectation-bassin
Dion, Nicole	03 – Primaire	Micheline-Brodeur
Hébert, Stéphane	03 – Primaire	Affectation-bassin
Filion, Mélanie	03 – Primaire	Affectation-bassin
Lessard, Mariette	04 – Anglais, langue seconde	du Pélican
Fontaine, Marie-Pier	04 – Anglais, langue seconde	Sacré-Cœur (secteur Iberville)
Roy, Catherine	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Goyette, Julie	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Duplantie, Marylène	03 – Primaire	Affectation-bassin
Gauthier, Claude	06 – Arts et musique	Saint-Alexandre
Cosseti, Marie-Josée	06 – Arts et musique	Capitaine-Luc-Fortin

Porlier, Nathalino	06 – Arts et musique	Affectation-bassin
--------------------	----------------------	--------------------

Adopté à l'unanimité.

**08.6 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ (document RH 09.08.24-08.6)**

Considérant l'organisation scolaire 2009-2010 en date du 13 août 2009,

**HR 09.08.24**  
034

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que les enseignants suivants soient rappelés suite à leur non-rengagement pour surplus de personnel au 1<sup>er</sup> juillet 2009 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Boucher, Ingrid	01 - Adaptation scolaire	Polyvalente Marcel-Landry
Grisé, Nathalie	01 - Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Blouin, Geneviève	01 - Adaptation scolaire	Félix-Gabriel-Marchand
Houle, Marie-Josée	01 - Adaptation scolaire	Polyvalente Marcel-Landry
Ménard, Geneviève	01 - Adaptation scolaire	Mgr-Euclide-Théberge
Boucher, Dominic	01 - Adaptation scolaire	Marguerite-Bourgeois
Gélinas, Kim	01 - Adaptation scolaire	Mgr-Euclide-Théberge
Sirois, Marie-Annick	01 - Adaptation scolaire	Mgr-Euclide-Théberge
Paré, Véronique	01 - Adaptation scolaire	Marie-Rivier
Carbonneau, Chantal	01 - Adaptation scolaire	Saint-Alexandre
Sylvain, Nadine	02 - Préscolaire	Bruno-Choquette
Parenteau, Tanya	03 - Primaire	Jeanne-Mance

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire 2009-2010 en date du 13 août 2009,

**R 09.08.24**  
035

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que les enseignants suivants soient rappelés suite à leur mise en disponibilité pour surplus de personnel au 1<sup>er</sup> juillet 2009 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Gallant, Mariette	01 - Dénombrement flottant	du Petit Clocher
Meunier, Chantal	01 - Adaptation scolaire	Félix-Gabriel-Marchand
Aubé, Annie	01 - Adaptation scolaire	Félix-Gabriel-Marchand
Lambert, Julie	01 - Adaptation scolaire	Paul-Germain-Ostiguy
Hainault, Pierre	01 - Adaptation scolaire	Paul-Germain-Ostiguy

Tremblay, Chantale	02 - Préscolaire	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)
Belanger, Nathalie	03 - Primaire	Saint-Michel
Fabi, Marie-Josée	03 - Primaire	Jeanne-Mance
Richard, Jacques	03 - Primaire	Jean XXIII
Sanchez, Gilles	03 - Primaire	Saint-Jacques
Latour, Yves	05 - Éducation physique et à la santé	Saint-Eugène
Romero, Roberto	05 - Éducation physique et à la santé	Saint-Blaise
Valton, Marie-Pierre	06 - Musique et arts plastiques	Notre-Dame-de-Fatima
Côté, Nathalie	08 - Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Croteau, Annie	08 - Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Laporte, Vincent	08 - Anglais, langue seconde	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot - B.P.
Kucharski, Annie	08 - Anglais, langue seconde	Beaulieu - B.P.
Gourdes, Nécia	08 - Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier - B.P.
Tanguay, Bernard Jr.	08 - Anglais, langue seconde	Félix-Gabriel-Marchand - B.P.
Stevanovic, Mirko	09 - Éducation physique et à la santé	Dr-Alexis-Bouthillier
Faucher, Kim	09 - Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeoys
Lafleur, Patrick	09 - Éducation physique et à la santé	Beaulieu - B.P.
Roy, Claude Jr	10 - Musique	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Marcoux, Denis	10 - Musique	Mgr-Euclide-Théberge - B.P.
Neault, Louise	10 - Musique	Polyvalente Marcel-Landry - B.P.
Mailhot, Marlyne	10 - Musique	Mgr-Euclide-Théberge - B.P.
Thibodeau, Annie	11 - Arts plastiques	Polyvalente Marcel-Landry
Picotte, Isabelle	11 - Arts plastiques	Félix-Gabriel-Marchand
Sansoucy, Sonia	12 - Français	Félix-Gabriel-Marchand
Goyette, Karine	12 - Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Fontaine, Nathalie	12 - Français	Beaulieu
Petelle, Magalie	12 - Français	Beaulieu - B.P.
Sylvestre, Pascal	12 - Français	Mgr-Euclide-Théberge - B.P.
Royer, Marie-Soleil	12 - Français	Marguerite-Bourgeoys - B.P.
Roy, Sandra	13 - Sciences et mathématiques	Dr-Alexis-Bouthillier
Avon, Sébastien	13 - Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge
Derly-Teton, Fanny	13 - Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Dumont, Martine	13 - Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeoys
Côté, Stéphanie	13 - Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeoys
White, Peter	13 - Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge

Mc Nulty, Pascale	13 - Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Létourneau, Mélanie	13 - Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot – B.P.
Huard, Vincent	13 - Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
St-Pierre, Caroline	13 - Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy – B.P.
Savoie, Johanne	13 - Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois – B.P.
Méthé, Karine	13 - Sciences et mathématiques	Beaulieu – B.P.
St-Pierre, Julie	13 - Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy – B.P.
Turcotte, Chantale	13 - Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge – B.P.
Plamondon, Nancy	13 - Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry – B.P.
Jacques, Sylvain	14 - Enseignement moral et religieux	Mgr-Euclide-Théberge
St-Onge, Valérie	14 - Enseignement moral et religieux	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Houde, Milène	14 - Enseignement moral et religieux	Dr-Alexis-Bouthillier – B.P.
Lalanne, Jean-Philippe	14 - Enseignement moral et religieux	Paul-Germain-Ostiguy – B.P.
Morneau, Andréanne	17 - Sciences humaines	Paul-Germain-Ostiguy
Gosselin, Valérie	17 - Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Labrecque, Mathieu	17 - Sciences humaines	Beaulieu
Dupasquier, Patrick	17 - Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot – B.P.
Michaud, Guy	17 - Sciences humaines	Dr-Alexis-Bouthillier – B.P.
Patenaude, Julie	17 - Sciences humaines	Marguerite-Bourgeois – B.P.

B.P. (Besoin provisoire) : Affecté à du remplacement ou en excédent de tâche.

Adopté à l'unanimité.

**08.7 MODIFICATION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2009-2010 (document séance tenante RH 09.08.24-08.7)**

**HR 09.08.24**

**036**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit modifié comme suit le plan d'effectifs du personnel professionnel, pour 2009-2010 :

POSTE CRÉÉ :

- Analyste (35 heures/semaine) au Service des ressources financières, considérant les nouvelles obligations créées par la transition vers les principes comptables généralement reconnus (PCGR).

POSTE ABOLI :

- Agente ou agent de la gestion financière (35 heures/semaine) au Service des ressources financières, en raison des difficultés à combler le poste.

Adopté à l'unanimité.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 17 JUIN 2009 (document RF 2009-08-24 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 17 juin 2009 pour un montant de 4 680 820,46 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2009-08-24 09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2009 (document RF 2009-08-24 09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour un montant de 2 220 185,33 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2009-08-24 09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 13 JUILLET 2009 (document RF 2009-06-15 09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 juillet 2009 pour un montant de 7 057 168,01 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2009-08-24 09.3).

**10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

**10.1.1 JEUX DE BALANÇOIRES ET BASCULES – ÉCOLE SAINT-JOSEPH (LACOLLE) (document RM 09.08.24-10.1.1)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.08.24**  
**037**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Récréatifs Jambette Inc., le contrat pour les jeux de balançoires et bascules à l'école Saint-Joseph (Lacolle), au montant de 25 785,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

**10.1.2 AMÉNAGEMENT DES ARCHIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES – ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 09.08.24-10.1.2)**

Considérant la dérogation obtenue de la direction générale le 1<sup>er</sup> juillet 2009;  
Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.08.24  
038

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Claude Charbonneau Inc., le contrat pour l'aménagement des archives de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, au montant de 36 500,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

#### **10.1.3 AMÉNAGEMENT DES SALLES DE RENCONTRE ET D'INFORMATIQUE – ÉCOLE DU PÉLICAN (ÉDIFICE CHABANEL)** (document RM 09.08.24-10.1.3)

Considérant la dérogation obtenue de la direction générale le 1<sup>er</sup> juillet 2009;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 09.08.24  
039

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Claude Charbonneau Inc., le contrat pour l'aménagement de salles (rencontre et informatique) à l'école du Pélican (édifice Chabanel), au montant de 31 400,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

#### **10.1.4 ACHATS REGROUPÉS DE MATÉRIEL – PROGRAMME « PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION (PPO) » ET REMPLACEMENT DU MATÉRIEL PÉRISSABLE** (document RM 09.08.24-10.1.4)

HR 09.08.24  
040

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède, en son nom, à un appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire pour le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO), Phase 4 » G09-10-145 ainsi que le remplacement du matériel périssable des phases, 1, 2 et 3, G09-10-147.

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) au montant de 5% du total des achats convenus avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

**10.1.5 BALANÇOIRES À COLONNES – ÉCOLE HAMEL (document RM 09.08.24-10.1.5)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.08.24  
041**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Récréatifs Jambette Inc., le contrat pour des balançoires à colonnes à l'école Hamel au montant de 15 227,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.6 AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE TOILETTE ADAPTÉE – POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 09.08.24-10.1.6)**

Considérant la dérogation obtenue de la direction générale le 16 juillet 2009;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.08.24  
042**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix construction Inc., le contrat pour l'aménagement d'une salle de toilette adaptée à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 45 200,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.7 TRAVAUX DE TOITURE DE MÉTAL – ATELIER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RM 09.08.24-10.1.7)**

Considérant la dérogation obtenue de la direction générale le 16 juillet 2009;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.08.24  
043**

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc., le contrat pour les travaux de toiture de métal à l'atelier de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de 43 754,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.8 NOUVEAU MODULE DE JEUX – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR IBERVILLE) (document RM 09.08.24.-10.1.8)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.08.24  
044**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Industries Simexco Inc., le contrat pour le nouveau module de jeux à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) au montant de 15 885,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.9 NOUVEAU MODULE DE JEUX (MATERNELLE) – ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR IBERVILLE) (document RM 09.08.24-10.1.9)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.08.24  
045**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan Inc., le contrat pour le nouveau module de jeux (maternelle) à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) au montant de 16 200,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.2 TRANSFERT D'UN CONTRAT DE TRANSPORT (DOCUMENT RM 09.08.24-10.2)**

Considérant le contrat de transport scolaire actuellement en vigueur avec Circuit Privé J.R. & Fils Inc. pour le circuit d'autobus #949;

Considérant la clause 8 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer la modification du contrat;

Considérant la demande faite par Circuit privé J.R. & Fils Inc., de transférer ce contrat à Transdev (Limocar);

**HR 09.08.24  
046**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'autoriser le transfert du contrat consenti à « Circuit Privé J.R. & Fils Inc. » à « Transdev (Limocar) » et ce, en conformité à la clause 8 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties.

**Adopté à l'unanimité.**

11. **COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté indique que la prochaine et dernière rencontre de l'actuel Comité de parents aura lieu le 8 septembre prochain.

Elle réitère la question à l'égard des modalités financières liées à la tarification de la surveillance du midi et plus particulièrement en ce qui concerne le secondaire. De plus, elle mentionne que le Comité de parents aurait préféré que la facturation de la surveillance du midi fasse l'objet d'une facture distincte.

12. **REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 09.08.24**  
**047**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à l'ensemble des personnes bénévoles qui ont contribué au succès de la tenue des Jeux Olympiques spéciaux à Saint-Jean-sur-Richelieu, lesquels se sont déroulés du 2 au 5 juillet 2009 ainsi qu'aux athlètes qui y ont participé.

**Adopté à l'unanimité.**

13. **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est apporté.

14- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 09.08.24**  
**048**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL